

Romain PASQUIER, *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*

Paris, Presses de Sciences po, coll. Références, 2012, 380 p.

Philippe Hamman

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8595>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.8595](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8595)

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 août 2013

Pagination : 474-476

ISBN : 978-2-8143-0162-7

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Philippe Hamman, « Romain PASQUIER, *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France* », *Questions de communication* [En ligne], 23 | 2013, mis en ligne le 30 septembre 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8595> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8595>

---

Tous droits réservés

tout lieu, sans, pour autant, que nous en apprenions davantage sur lui. En effet, une fois les catégories de hasard posées par l'auteur en introduction, on ne voit pas vraiment ce que ce voyage historique apporte à la connaissance du concept : reconnaître le hasard n'est pas le connaître davantage, *a fortiori* le faire connaître.

Le plus étonnant est que, en tant que ludologue, Jean-Marie Lhôte disposait de tous les atouts pour penser un concept qui est né du jeu ; pour la première fois il devenait possible de le penser de manière ludologique, c'est-à-dire comme l'expression de la quintessence du jeu. En effet « hasard » vient de l'arabe « jeu de dé » et « aléatoire » dérive d'un sens équivalent en latin, quant à la chance (« *cadentia* »), c'est la chute des dés de la main du joueur. Chaque fois que l'occasion de penser le hasard pour lui-même apparaît, l'auteur esquive malheureusement le sujet : « Quelques visionnaires doivent néanmoins être cités, quand bien même ils rêvent davantage qu'ils ne prouvent ; ils imaginent en effet d'appliquer cet embryon qu'est alors l'analyse des hasards à d'autres domaines que le jeu. Ils marquent sans le savoir le début d'une révolution redoutable. Passe encore de calculer des chances dans un jeu, mais s'intéresser à la vie même en se basant sur les mêmes principes, c'est stupéfiant. Or, dès 1661, John Graunt à l'intuition qu'il est possible de calculer les probabilités de mortalités en analysant les bulletins de décès » (p. 169). Tout en qualifiant cette découverte de révolution redoutable et stupéfiante, l'auteur l'abandonne aussitôt pour une salve d'exemples. Pourtant, cette révolution ne se situe certainement pas dans l'émergence des probabilités, qui sont le contraire d'une avancée en matière de hasard, puisqu'elles le résolvent, en d'autres termes, elles le dissolvent. La véritable stupéfaction pour les contemporains de John Graunt, Gottfried Wilhelm Leibniz le premier, qui a contesté ses résultats, vient de ce que l'interprétation de ses travaux ne prétendait rien moins que subordonner le destin (fût-il humain), domaine réservé de Dieu, aux mathématiques, modestes fruits de la logique.

On peut en sourire aujourd'hui, mais Leibniz ne s'y est pas trompé : le hasard échappe à la pensée, comme le brouillard à la vue. Soit il nous empêche de voir en même temps qu'il nous interdit de le percevoir ; soit il est dissipé et c'est précisément son absence qui le met hors de notre portée. Et c'est bien là tout le problème : jamais il ne vient à l'esprit de l'auteur qui, en tant qu'historien, traque les faits – devrions-nous dire les conséquences et les effets – que le hasard n'existe pas en tant que tel puisqu'il n'est qu'un regard – humain – porté sur des causes invisibles qui échappent à notre

perception. Pourtant, par cela-même, ce hasard dont nous avons l'intuition et que nous ne pouvons concevoir est le fruit de notre pensée, donc un phénomène qui ne peut être conçu que par elle. Mais alors, comment penser l'impensable ? Fugitivement, Jean-Marie Lhôte esquisse une piste, à la suite des travaux du mathématicien Émile Borel : « Dès lors un retournement de perspective se produit dans la recherche scientifique puisqu'auparavant la complexité était comprise à partir de notions simples et que désormais des lois simples pourront dériver d'observations complexes » (p. 194). Mais le pas qui mènerait à la pensée complexe d'Edgar Morin n'est pas franchi, alors que c'est, à ce jour, l'une des seules à proposer de penser le flou et la confusion sans en passer par leur résolution.

*Histoire du hasard en Occident* n'en est pas moins un livre informé et riche, même si sa matière, rassemblée de façon chronologique, est plus proche de la compilation de fiches que de l'ouvrage de synthèse et que cette forme même, par l'empilement des références plus que par leur articulation, ne peut éviter des lacunes : presque rien sur l'ordalie, et moins encore sur *La bibliothèque de Babel* de Jorge Luis Borges (trad. de l'espagnol par Paul Verdevoye et Nestor Ibarra, Paris, Gallimard, 1978 [1941]) où le hasard règne en maître au point de prendre la place de Dieu – ni même la moindre référence à *La grande question sur la vie, l'univers et le reste* de Douglas Adams (1978). Une étude intéressante mais néanmoins décevante au regard de ce qu'elle aurait pu être, même si elle est sans doute un premier jalon indispensable à une analyse ludologique du hasard.

**Boris Solinski**

CREM, université de Lorraine, F-57000  
boris.solinski@gmail.com

**Romain PASQUIER, *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France.***

Paris, Presses de Sciences Po, coll. Références, 2012, 380 p.

En format poche, publié dans la série dirigée par Patrick Le Galès et Denis Segrestin aux Presses de Sciences Po, Romain Pasquier livre un ouvrage soigné, appuyé sur une solide bibliographie en science politique et agrémenté de 35 tableaux synthétiques sur les enjeux soulevés. Comme le veut la collection Références, il s'agit d'un essai de synthèse, sur le pouvoir régional que Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS, membre du CRAPE (Centre de recherches sur l'action politique en Europe) à Rennes, est bien placé pour proposer. Le

livre est une version remaniée de l'habilitation à diriger des recherches qu'il a soutenue en 2010 à Sciences Po sous la direction de Patrick Le Galès. Dès lors, l'auteur se fonde sur des sources de natures diverses : un programme européen – *Citizenship after Nation-State* (CANS) – auquel il a participé sur le volet français ; des travaux de recherche appliquée, notamment en relation avec l'Institut de la décentralisation ; différentes recherches personnelles ayant permis d'accumuler depuis dix ans un riche matériau d'entretiens ; une importante analyse bibliographique.

Romain Pasquier poursuit un double objectif : donner à saisir, d'une part, ce que le pouvoir régional dit des transformations des échelles de l'action publique, spécifiquement en termes de jeux multiscales, en contexte de mondialisation et d'intégration européenne et, d'autre part, ce qu'il analyse de la régulation publique dans la France contemporaine – à savoir penser la différenciation territoriale, par rapport à l'image classique de l'État unitaire, bien sûr, mais aussi, plus finement, quant à l'inflexion régionale que connaît aujourd'hui la décentralisation. Ainsi sort-on des oppositions binaires pour comprendre que la montée en puissance de certains acteurs territoriaux ne signifie pas mécaniquement un recul de l'État, qui reste associé à une figure de garant des solidarités interterritoriales.

Ce double questionnement permet d'asseoir deux apports majeurs de l'ouvrage : d'une part, revenir, de façon affinée, sur la « régionalisation » comme tendance forte et largement pointée des dynamiques territoriales en Europe depuis plusieurs décennies, en intégrant les évolutions les plus récentes de la littérature (notamment, John Loughlin et al., eds, *The Oxford Handbook of Local and Regional Democracy in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2011) et les apports empiriques propres de l'auteur et, d'autre part, éviter de considérer, comme c'est parfois le cas, les problématiques territoriales comme un jeu à somme nulle où l'État perdrait ce que les régions et/ou les métropoles gagneraient – ce qui passe sous silence le fait central que ces espaces sont des territoires protéiformes qui ne sauraient « marcher comme un seul homme ».

L'hypothèse principale émise par Romain Pasquier est de considérer la région comme une échelle privilégiée d'analyse du changement ; elle l'amène à étudier, à nouveaux frais, deux grandes questions : celle des nouveaux espaces de régulation économique et sociale et celle des dynamiques de territorialisation et d'aménagement du pouvoir (p. 23). Ces deux dimensions valent également pour les espaces urbains

et métropolitains, Patrick Le Galès l'a largement pointé (*Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 [2003]).

Pour réaliser son projet, c'est-à-dire appréhender les mécanismes de production des territoires et plus spécifiquement ceux d'institutionnalisation des espaces régionaux, Romain Pasquier organise son propos en trois volets : la région comme espace de mobilisation, ou ce qu'on appelle communément le régionalisme, correspondant à une dynamique ascendante – qui est aussi, pour l'auteur, l'occasion d'un retour sur l'épaisseur sociohistorique de l'enjeu régional sur la longue durée ; la région comme espace fonctionnel, celui de l'intervention de l'État ou de l'Union européenne, que l'on entend sous le terme « régionalisation », à travers, cette fois, une analyse « par le haut » ; l'auteur expliquant bien que la distinction entre les deux registres, régionalisme et régionalisation, est analytique ; ils sont en interdépendance ; la région comme espace de gouvernance qui renvoie à des logiques horizontales (et non uniquement verticales, comme les deux premiers registres) produisant des politiques publiques et induisant des stratégies, sachant qu'on a affaire à des espaces composites où, selon l'auteur, la question est largement celle de la capacité d'agir des acteurs régionaux en termes de ressources et de contraintes.

Dans ce cadre d'analyse, l'auteur met en avant le concept de « capacité politique » – avec en arrière-plan les travaux de Clarence Stone sur le « régime urbain » de la ville d'Atlanta (*Regime Politics, Governing Atlanta (1946-1988)*, Lawrence, University of Kansas, 1989) –, défini suivant une double dimension : « capacité à produire une vision partagée du territoire » et « capacité à construire des coalitions territoriales d'acteurs sur le temps long » (pp. 41, 43).

Ainsi armé, le chercheur peut revenir sur la « région à la française » (c'est-à-dire un répertoire de légitimation bâti sur les politiques publiques), à l'aune des évolutions de la décentralisation qu'il tient en l'espèce comme un processus de régionalisation politique (élection du Conseil régional au suffrage direct, etc.) doublé d'une « régionalisation de l'organisation de l'administration territoriale de l'État qui consacre la région comme une grande scène de négociation de l'action publique en France » (p. 117) – la montée en force du préfet de région en est une incarnation visible. Cette lecture ne fait pas l'économie d'une réflexion sur les redéploiements inter-échelles qui se jouent simultanément. Partant des politiques de « justice territoriale » mises en œuvre en France depuis la fin de la Première Guerre mondiale

à un niveau d'intervention régional (chapitre 3), l'auteur articule le processus, qu'il examine sur la longue durée, avec la mise en œuvre d'une politique régionale de l'Union européenne, autour du développement régional et contre les disparités économiques (on pense notamment à la création en 1975 du Feder (Fonds européen de développement régional) : il y a là un changement d'échelle de la « justice territoriale ».

Corrélativement, un autre intérêt de l'ouvrage est justement de ne pas tomber dans une simplification des dynamiques d'europanisation : qu'elles se lisent « par le haut », « par le bas » ou horizontalement, elles ne peuvent être considérées comme généralisées – les recherches en termes de *multi-level governance* peuvent le laisser penser –, ni davantage séparées selon l'une ou l'autre modalité. Il n'y a pas un *big bang* européen – ce qu'ont bien souligné également Jeanie Bukowski, Simona Piattoni et Marc Smyrl (eds, *Between Europeanization and Local Society: the Space for Territorial Governance*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2003) – et, plus que l'imposition, « l'apprentissage et la socialisation constituent des mécanismes clés pour la construction de stratégies européennes pro-actives » pour les espaces régionaux (p. 254). Précisément, Romain Pasquier avance une distinction entre europanisation normative et europanisation stratégique : sur ce deuxième plan, il montre que les régions françaises et leurs acteurs ne s'organisent pas pareillement autour des politiques européennes de développement régional.

Au final, abordable et suggestif, l'ouvrage permet d'éclairer un public de spécialistes de l'action publique et de science politique, mais aussi, au-delà, ce que le changement peut vouloir dire aujourd'hui dans les politiques régionales, avec un regard ample, qui croise de nombreuses variables : les dynamiques territoriales de l'économie, l'intégration européenne, le clivage centre-périphérie ou encore la restructuration de l'État. En conclusion (p. 326), Romain Pasquier a raison de définir la région comme un « espace intermédiaire » et compléter le riche tour d'horizon de la littérature française et anglo-saxonne de science politique opéré en la matière par un regard sociologique appuyé par d'autres perspectives – par exemple, les *intermondes* analysés par Danilo Martucelli (« Penser l'intermonde », *Revue du MAUSS*, 27, 2006, pp. 431-443) ou les recherches en termes d'espaces et de projets-frontières, dans lesquelles nous nous inscrivons – permettrait encore d'en prolonger la portée.

**Philippe Hamman**

SAGE, université de Strasbourg, F-67084  
phamman@unistra.fr

**Jérémy SINIGAGLIA, Artistes, intermittents, précaires en lutte. Retour sur une mobilisation paradoxale.**

Nancy, PUN – Éditions universitaires de Lorraine, coll. Salariat et transformations sociales, 2012, 276 p.

Dans la nuit du 26 au 27 juin 2003, un protocole d'accord entre le Mouvement des entreprises de France (Medef) et trois centrales syndicales (quatre confédérations du travail) est signé. Désormais, 507 heures de travail sur 10 mois sont nécessaires pour que les salariés du spectacle soient indemnisés pendant huit mois. En quelques jours, la contestation se forme et s'organise. Le 11 juillet 2003, Bernard Favre d'Arcier annule le festival d'Avignon... « Un récit factuel », dramatique, introduit le livre de Jérémy Sinigaglia sur le mouvement contestataire des intermittents du spectacle. La profession d'intermittent du spectacle et son statut original inhabituel sont en danger. Ils valorisent pourtant l'artiste et la culture. Ils résistent aux « logiques néolibérales de démantèlement de la protection sociale et d'asservissement de toute activité aux exigences de rentabilité marchande » (p. 7). Croire aujourd'hui au futur des intermittents, c'est réfléchir à leurs luttes passées, en particulier au paradoxe d'une action qui a mobilisé pendant trois ans, de 2003 à 2006, un « groupe hétérogène [artistes, employés, ouvriers, techniciens et ingénieurs de divers secteurs du spectacle] composé de salariés précaires exerçant dans un secteur économique lui aussi précaire ». Croire au futur des intermittents, c'est aussi voir l'importance et la fragilité de leurs revendications dans un contexte socio-économique où l'artiste et la culture doivent s'acheter et se vendre.

L'ouvrage de Jérémy Sinigaglia prend ainsi toute son importance. Il fait suite à plusieurs textes du même auteur qui veulent mettre en évidence « l'emploi culturel » et les « luttes de précaires ». Il est le fruit d'un travail solide, particulier et spécifique de doctorat spécialisé. Il s'appuie principalement sur l'étude d'un collectif d'intermittents en Lorraine et sur celle de la coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France.

En présentation de l'œuvre, l'auteur se demande « comment une population hétérogène, comme l'est celle des intermittents et précaires (quoi de commun entre le régisseur et la célébrité du 7<sup>e</sup> art ?), a pu réussir à se mobiliser massivement et dans la durée (depuis 2003) au point de devenir une référence pour d'autres mobilisations ? ». Après avoir enquêté soigneusement pendant les trois années du mouvement, regardé et écouté attentivement les acteurs de la contestation, l'auteur livre minutieusement et en détail les résultats